

FONTAINE

rive gauche

votre magazine municipal ♦

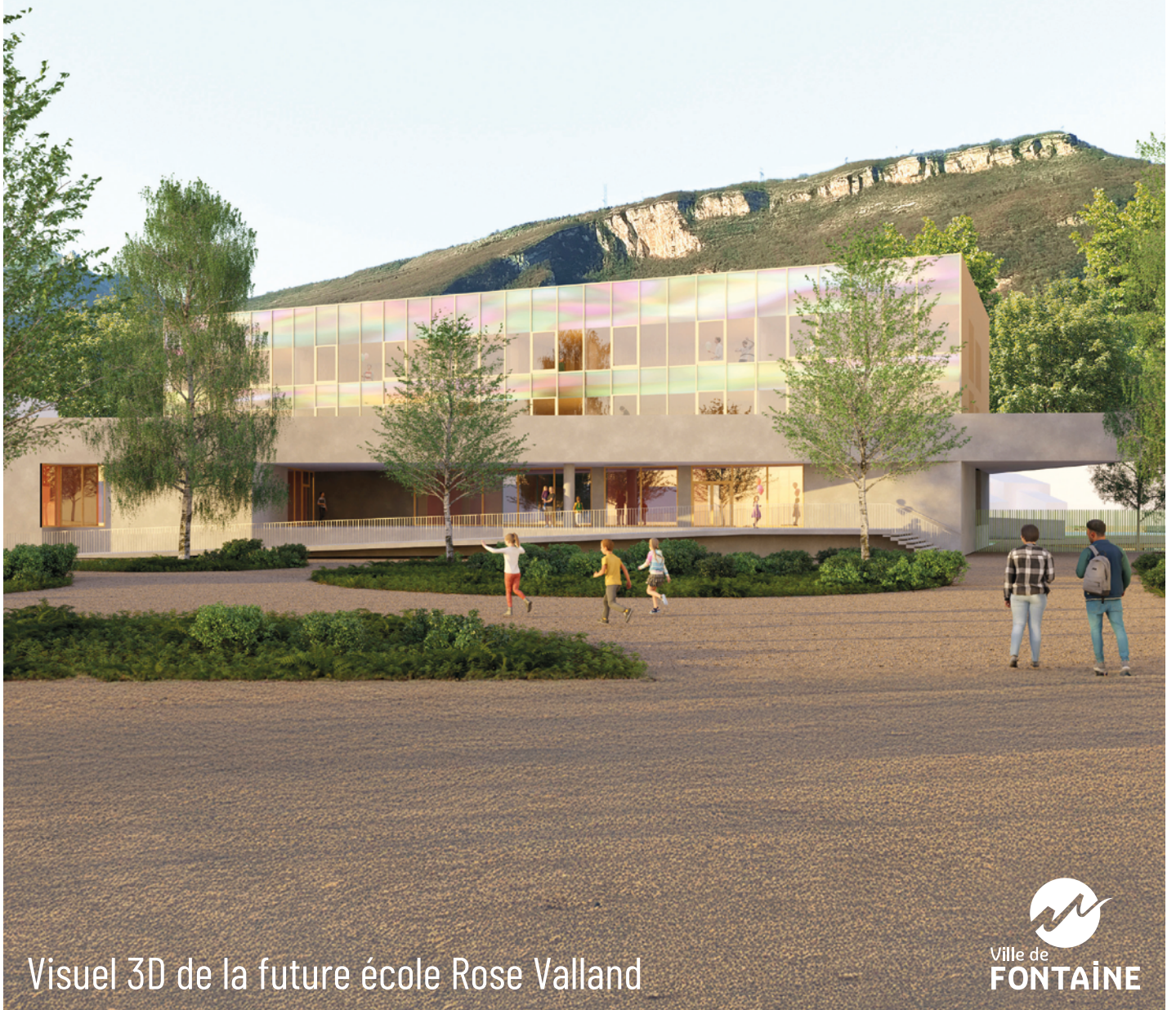
402
octobre 2025

ville-fontaine.fr



DOSSIER

CONSTRUIRE L'ENVIE D'APPRENDRE



Visuel 3D de la future école Rose Valland


Ville de
FONTAINE

10

DOSSIER ♦

Construire l'envie d'apprendre



LES ACTUS ♦



4 Les associations fontainoises font le plein

6 Les effectifs de la police municipale renforcés

GRAND ANGLE ♦



16 Une assurance habitation solidaire

17 Biodiversité

SORTIR ♦



18 Exposition photos de Jean-Pierre Angei au VOG

19 Concerts à La Source : vibrations garanties !

**LIBRE
EXPRESSION ♦
22**

**VIE PRATIQUE ♦
23**

FONTAINE
rive gauche

402
octobre 2025

ISSN 0998 7894.

Directeur de la publication : Franck Longo

Directrice de secteur : Lydie Chevallier

Directeur de la communication : Juliette Durand

Rédaction : Nathalie Pascal, Juliette Durand

Photographies : Philippe Tripiier

Couverture : visuel agence Dominique Coulon & Associés

Conception graphique : Alizée Pessine

Service communication de la Ville de Fontaine

89 mail Marcel Cachin, 38600 Fontaine. 04 76 95 63 24

communication@ville-fontaine.fr

Impression :

Imprimerie Champagnac, 5 Rue Félix Daguerre
15000 Aurillac
04 71 48 51 05

Diffusion : Géo Diffusion

Tirage : 11 500 exemplaires

Dépôt légal : 4^{ème} trimestre 2025

PROBLÈME DE DIFFUSION ?

Le journal est diffusé dans les boîtes aux lettres de la commune. En cas de problème, merci de contacter le service communication :
communication@ville-fontaine.fr ou 04 76 95 63 20





● **Franck Longo**, Maire de Fontaine

Participer à l'énergie collective

“Donner à chaque enfant l'envie d'apprendre et les meilleures conditions pour réussir”

Chères Fontainoises, chers Fontainois,

Cette rentrée fut particulièrement dynamique. La Fête médiévale a une nouvelle fois rassemblé petits et grands autour d'un voyage festif au cœur du Moyen Âge, tandis que le Forum de la vie associative et sportive a confirmé toute la vitalité de notre tissu local. Ces temps forts illustrent l'énergie collective qui anime Fontaine en cette rentrée.

Dans ce même esprit de participation, je vous invite à prendre part à l'opération « Libérons les sols! » le 15 octobre prochain. Une journée pour enlever ensemble 1 000 m² de bitume et créer ainsi un nouvel espace végétalisé sur le futur projet des Portes du Vercors. Un évènement collectif pour adapter notre ville

aux défis climatiques en luttant contre les îlots de chaleur. Participation encore concernant l'atlas de la biodiversité communale. Après un inventaire précis réalisé par un groupe d'habitants engagés pour la préservation de notre environnement, nous vous proposons de participer à la réalisation de parcours sur nos arbres remarquables. Une belle manière de valoriser notre patrimoine naturel et le protéger. Ce numéro consacre son dossier à l'éducation. Vous y trouverez un aperçu des travaux engagés dans les écoles pour améliorer le confort et la sécurité des élèves, ainsi qu'un regard sur la future école Rose Valland. Autant d'initiatives tournées vers une seule ambition : donner à chaque enfant l'envie d'apprendre et les meilleures conditions pour réussir.

Avec mes sentiments dévoués



Toute l'actualité de votre ville : ville-fontaine.fr

et sur les réseaux sociaux





Carnets de voyages : présentation des projets aidés

Les bourses d'aide aux départs de la Ville visent à soutenir les jeunes dans la réalisation de leurs projets de vacances mais aussi d'initiatives liées à l'environnement, l'humanitaire ou la citoyenneté. Elles sont accessibles aux Fontainois âgés de 16 à 25 ans.

Cette année, 19 jeunes ont bénéficié de ces bourses qui leur ont permis de partir en Corse, au Cap d'Agde et même au Brésil !

Ils partageront leurs expériences dans le cadre d'une soirée Carnets de voyages le 17 octobre prochain, sous forme de témoignages, d'expositions photos, de projections vidéo... Un temps de d'échanges convivial ouvert à tous les Fontainois.

Vendredi 17 octobre à 18h
→ 38 Bis - mail Marcel Cachin

Plus d'infos
Infos-Jeunes Fontaine
04 76 56 21 91

Nouveaux arrivants : découvrez votre ville

La Ville organise un moment convivial à La Source pour l'accueil des nouveaux arrivants installés à Fontaine depuis septembre 2024. Au programme : une rencontre avec le Maire et les élus ainsi qu'une présentation de Fontaine suivi d'un temps convivial pour prendre connaissance des projets et identifier les différents équipements de la Ville.

Lundi 3 novembre à 18h
→ La Source - 38 avenue Lénine

Inscriptions
À l'accueil de l'Hôtel de ville
mairie@ville-fontaine.fr - 04 76 28 75 50



Forum de la vie associative

LES ASSOCIATIONS FONT LE PLEIN

Le samedi 6 septembre, le Forum de la vie associative s'est déroulé sous un soleil radieux au parc de La Poya. Le public était présent pour découvrir les activités proposées par les 82 associations présentes.

Le tissu associatif fontainois fait preuve d'un fort dynamisme. Il se mesure dans les chiffres avec 64 % des élèves fontainois aujourd'hui inscrits dans un club, le taux le plus élevé depuis 2012. On note également une hausse de 7 % des licences sportives sur la saison 2024-2025, soit le double de la moyenne nationale. À l'ouverture du forum, le Maire Franck Longo et Fabrice Ferrand, Adjoint au Sport et à la vie associative, ont remercié les bénévoles et dirigeants à pied d'œuvre toute l'année pour faire vivre le tissu associatif fontainois.

Les associations fontainoises soutenues et accompagnées

La Ville octroie un budget de plus de 350 000 € en 2025 en subventions et aides indirectes telles que la mise à disposition d'une trentaine d'équipements. Elle modernise également les installations sportives : installation d'un nouveau praticable au gymnase Robert Vial, d'éclairages led dans les stades.





Fête médiévale

UN VOYAGE RÉUSSI AU CŒUR DU MOYEN AGE

Samedi 13 septembre, le public a vibré au rythme de la Fête médiévale qui s'est déroulée dans le parc Karl Marx. Retour sur un rendez-vous devenu incontournable.

Le public a, cette année encore, répondu présent pour cette manifestation qui mêle histoire, découverte et divertissement. Une plongée au cœur du Moyen Age qui ravit les familles, de plus en plus nombreuses chaque année.

Jeux d'époque et spectacles grandioses

Le temps d'une journée, petits et grands se sont retrouvés autour de jeux de construction, châteaux forts en carton, jeux d'adresse et de société d'autrefois. La vie du Moyen Age était reconstituée au travers de démonstrations de forge primitive, combats d'épée...

Le marché artisanal a ravi les amateurs d'épices, poterie et potions d'antan.

Cette 5^e édition fut ponctuée des spectacles très attendus du parc animalier *Les Aigles du Léman* grâce auxquels le public a pu en apprendre davantage sur les vautours, chouettes et condors des Andes. Une prestation spectaculaire réalisée par un parc qui œuvre aussi à la réintroduction des pygargues à queue blanche. 25 spécimens ont déjà retrouvé la vie sauvage, l'objectif étant d'atteindre la réintroduction de 80 oiseaux d'ici 2030.



Commémoration

Armistice du 11 novembre 1918

La fin de la Première Guerre mondiale sera commémorée le mardi 11 novembre à 10h en présence des élus, des associations d'anciens combattants, de l'Harmonie Écho des Balmes et du Réveil fontainois. Le rassemblement aura lieu à 9h45, place Henri Chapays. Le cortège se rendra tout d'abord au cimetière de La Poya, au monument aux morts du 11 novembre 1944, puis il se dirigera vers le monument aux morts 14-18.

Rassemblement à 9h45

→ Place Henri Chapays



Participez à la matinée nettoyage d'automne

Cette opération de sensibilisation citoyenne participe à la lutte contre les dépôts sauvages. Une belle occasion de soutenir le travail des agents municipaux qui œuvrent au quotidien pour entretenir nos parcs et nos rues.

L'opération se déroulera de 10h à 12h au départ du marché Marcel Cachin. La Ville fournira tout le matériel nécessaire : gants, pinces, sacs poubelle...

Samedi 11 octobre à 10h

→ Marché Marcel Cachin



La Source sous ses plus beaux projecteurs !

Pour sa soirée d'ouverture de saison, La Source a sorti strass et paillette. La soirée a commencé « En fanfare ! » avec un concert des enseignants du conservatoire et leurs élèves accompagnés de l'Harmonie Écho des Balmes. Une bouffée d'énergie collective qui a porté le lancement de saison présenté par l'équipe de La Source sous forme théâtralisée !

La soirée s'est poursuivie par Le Bal à Facettes de la Cie Les Gentils qui a fait scintiller les corps et les cœurs depuis leur "géode à facettes", interprétant les plus grands tubes de la chanson française et internationale.

Une soirée de folie qui a donné le ton de belles découvertes à venir dans un équipement qui propose une offre culturelle à la fois vivante, accessible et exigeante.

 Plus d'infos
lasource.fr



Événement

CASSE TON BITUME, LIBÈRE LES SOLS !

Armés de pioches et de bonne humeur, les Fontainois sont invités à libérer la terre cachée sous le bitume pour planter des arbres.

Le terrain se situe sur un ancien parking aujourd'hui désaffecté, à l'angle des boulevards Paul Langevin et Ambroise Croizat. C'est là que près de 1000 m² de bitume vont être enlevés pour laisser place à un espace public végétalisé. Une opération participative qui s'inscrit dans le cadre de l'aménagement de l'écoquartier les Portes du Vercors. Après la réouverture de la petite Saône et l'extension du parc de La Poya, c'est au tour de la future place « Romy Schneider » de voir le jour.

Créer des zones de fraîcheur

En absorbant la chaleur le jour, le bitume contribue à réchauffer les villes. Il empêche aussi l'eau de pluie de s'infiltrer dans les nappes phréatiques. Alors pour s'adapter dès maintenant au climat de 2050, chaque mètre carré compte. Le mercredi 15 octobre, les habitants sont invités à libérer les sols. 1h30 d'effort collectif à partager entre voisins, collègues ou en famille. Venez

participer, chaque coup de pioche compte ! Vous repartirez avec la satisfaction d'avoir créé 1000 m² de fraîcheur naturelle où l'eau s'infiltrera et de montrer qu'ensemble, on peut transformer la ville. Les mineurs doivent être accompagnés et l'inscription en ligne est obligatoire.

Mercredi 15 octobre

Opération Libérons les sols

→ Rue Pierre Courtade / Croisement avenue Ambroise Croizat

À 11h, 14h ou 16h (durée : 1h30)

Prévoir des chaussures fermées et vêtements pouvant être salis.

 Inscriptions
En ligne sur : debatspourleclimat.fr



Parole d'élus

"Après la nouvelle entrée du parc de La Poya et l'ouverture de la Petite Saône, l'entrée de ville continue de se transformer. Le nouvel écoquartier Porte du Vercors va permettre de végétaliser plus de 40 % des sols bitumés."

Laurent Thoviste, Adjoint à l'urbanisme, cadre de vie, renouvellement urbain durable et politique de la ville

Le saviez-vous ?

Moins de 5% de l'eau de pluie s'infiltrer dans les nappes phréatiques à cause de l'imperméabilisation des sols.



Environnement

FINI LES ERREURS DE TRI !

Depuis le 1^{er} octobre, la Métropole applique strictement le règlement de collecte en matière de tri : les poubelles de tous les particuliers en habitat individuel contenant des erreurs de tri ne sont plus collectées. Explications.

Près de 40 % des déchets déposés dans les poubelles de tri (vertes à couvercle jaune) sont mal orientés, compromettant ainsi la qualité du recyclage. Face à cette situation préoccupante, la Métropole de Grenoble chargée de la collecte met en place des mesures pour sensibiliser les citoyens et améliorer le processus de tri.

Erreurs de tri : quelles conséquences ?

Non seulement, les erreurs de tri salissent les déchets recyclables, mais elles provoquent aussi des pannes fréquentes des camions de collecte et des incidents au centre de tri, tels que des tapis déchirés ou des départs de feu. Plus alarmant encore, ces erreurs mettent en

danger la sécurité des éboueurs et du personnel travaillant dans ces installations.

Un appel à la vigilance

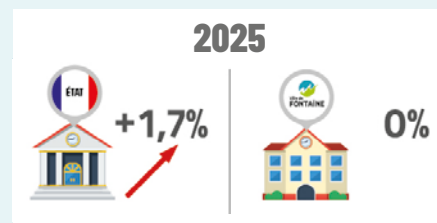
Une nouvelle étape a été franchi depuis le 1^{er} octobre et conformément au règlement de collecte, les poubelles de tri des particuliers en habitat individuel comportant des erreurs ne sont plus collectées. Ces contenants sont signalés par un adhésif, incitant ainsi les usagers à prendre conscience des erreurs à éviter. Pour aider chacun à respecter les consignes de tri, des informations détaillées et des conseils pratiques sont disponibles en ligne sur le site de la Métropole ou en contactant le 0800 500 027.

Éclairage public : la modernisation se poursuit

La Ville de Fontaine s'est engagée dans la rénovation de son parc d'éclairage public avec le remplacement des anciens luminaires très énergivores par des luminaires à led.

D'ici fin 2025, 1 311 luminaires vétustes seront remplacés avec une diminution des consommations énergétiques d'électricité de 50 % et une amélioration du confort visuel dans nos rues. Depuis 3 ans, l'extinction de l'éclairage public en cœur de nuit a généré 370 000 € d'économie d'énergie, réduit la pollution lumineuse et protégé la biodiversité.

Depuis septembre, afin de faciliter les déplacements des travailleurs matinaux, les horaires ont été adaptés : l'extinction a désormais lieu entre minuit et 5h30.



Taxe foncière : décryptage

Les avis de taxes foncière arrivent dans les boîtes aux lettres. L'occasion de décrypter le calcul de cet impôt.

Qui paie cette taxe ?

La taxe foncière est un impôt dû uniquement par les propriétaires. Le redevable de la taxe foncière peut ainsi être un particulier, une entreprise ou une personne morale (société commerciale ou société immobilière).

Le versement de cette taxe participe au financement des services publics de la commune (écoles, gymnases, entretien des parcs...).

Comme est-elle calculée ?

La taxe foncière est calculée par l'administration fiscale à partir de la valeur locative cadastrale de la propriété, d'un coefficient de revalorisation voté chaque année par le Gouvernement (appelé « base ») et d'un taux d'imposition voté par les collectivités locales.

L'évolution des bases de la taxe foncière est fixée chaque année par l'État. En 2025, elle a augmenté de +1,7 % et de + 17,2 % depuis 2020. La Ville de Fontaine n'a aucun pouvoir sur ces évolutions. Le taux communal 2025 est inchangé.



Taille et élagage : vos obligations légales

Les propriétaires riverains sont tenus d'élaguer arbres, arbustes et haies le long des voies privées. L'élagage aux abords des voies publiques est également obligatoire afin d'assurer la sécurité des piétons, ainsi que la visibilité des feux de signalisation et des panneaux.

Les règles entre propriétaires privés

Les distances minimales à respecter entre propriétaires privés sont les suivantes : pour les plantations de plus de 2 m, une distance d'au moins 2 m de la limite séparative est requise, et pour celles de moins de 2 m, une distance de 0,50 m. En cas de non-respect, un tribunal peut ordonner l'élagage ou l'arrachage des plantations.

Les obligations au regard du domaine public

Il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de 2 m de la voie publique, afin d'éviter que les branches n'interfèrent avec les lignes d'EDF, de France Télécom ou l'éclairage public. En cas de non-respect, la responsabilité des propriétaires peut être engagée et des amendes allant jusqu'à 1500 euros peuvent être appliquées. Le Maire peut en outre réaliser les travaux nécessaires aux frais du propriétaire après une mise en demeure.

Cas des terrains à proximité des forêts

Concernant les propriétaires de terrain situés à moins de 200 m d'un bois ou d'une forêt, ils doivent débroussailler sur 50 m autour de leur habitation. À noter que les Préfets peuvent également imposer des mesures de débroussaillage pour prévenir les risques incendies en ordonnant un débroussaillage d'office, réalisé par les services de la Mairie, aux frais du propriétaire.



Sécurité

LES EFFECTIFS DE LA POLICE MUNICIPALE RENFORCÉS

Deux nouvelles recrues viennent de rejoindre les effectifs de la police municipale portant à 18 le nombre d'agents de ce service essentiel à la population.

Émilie et Virginie viennent renforcer l'équipe d'agents de surveillance de la voie publique (ASVP). Au total, 4 agents encadrés par 14 policiers municipaux, vont assurer des missions de surveillance du stationnement gênant ou limité dans les rues et aux abords des groupes scolaires.

Des missions diversifiées

Des missions centrales complétées par d'autres non moins utiles : verbalisation et enlèvement des véhicules ventouses, procédures en matière de dépôts sauvages (signalements, recherche des auteurs), visites de conformité en matière d'urbanisme. Les ASVP viennent aussi en renfort pour la supervision des caméras de vidéosurveillance quand l'équipe de police municipale intervient sur les points de deal, les rodéos ou les opérations menées en collaboration avec la police nationale.

Agir pour la sécurité de tous

Les 2 nouvelles recrues, arpentent déjà le terrain depuis le mois de juin. Leur reconversion professionnelle n'est pas due au hasard. Toutes deux aide-soignantes, elles ont choisi d'évoluer vers le métier d'ASVP pour sa dimension humaine forte et les possibilités d'agir concrètement pour le bien commun, le respect des règles et la sécurité de tous.



Parole d'élus

"Avec le recrutement de 2 nouveaux ASVP, nous renforçons la présence des agents sur le terrain, au contact des Fontainois".

Gérard Tardy, Adjoint à la sécurité et tranquillité publique

Stéphane Vogel : nouveau Conseiller municipal

Monsieur Stéphane Vogel est Conseiller municipal depuis septembre. Il a intégré l'assemblée délibérante de la commune suite au décès de Monsieur Christian Faure en juillet dernier. Il reprend la délégation « Devoir de mémoire et citoyenneté ».



LA 1/2h FONTAINOISE

Le besoin de trouver des espaces de fraîcheur au bord de l'eau en période caniculaire et les baignades qui se pratiquent déjà quotidiennement dans le Drac ne peuvent être ignorées. Le Drac est une chance pour Fontaine, et pas seulement un danger. Quelle est la position de la Municipalité sur cette question ?

Question d'Alexandre Hauet

Réponse de Laurent Thoviste, Adjoint à l'urbanisme, cadre de vie, renouvellement urbain durable et politique de la ville

La préoccupation exprimée par votre collectif est tout à fait légitime et la Ville de Fontaine en comprend pleinement le sens. Cet espace naturel constitue un véritable atout pour notre commune et suscite naturellement un désir de réappropriation de la part des habitants. Cependant, notre responsabilité première est d'assurer la sécurité de la population. Le Drac est une rivière de montagne, imprévisible, aux courants puissants. Depuis le drame de 1995 où 6 enfants ont perdu la vie, un arrêté préfectoral interdit la baignade en amont. Sans concertation et sans évolution de la réglementation, le Drac représente un risque réel de noyade. C'est pourquoi nous maintenons cette interdiction. Au-delà du coup de projecteur apporté par vos événements, nous privilégions une démarche de concertation avec l'ensemble des acteurs. La Municipalité est prête à travailler sur ce sujet, mais pas seule. Ce travail doit être mené collectivement entre les communes, EDF, la Préfecture, la Métropole, le Symbhi. Le PAPI Drac peut constituer une opportunité pour réfléchir ensemble à des aménagements adaptés.

Depuis plusieurs mois maintenant, je me heurte à des barrières matérialisées par des poutres mises en place sur la portion haute de la digue entre le Pont du Vercors et le Pont Esclangon. Cela devient insupportable pour la mobilité des piétons et personnes handicapées. Comment se fait-il qu'il n'y ait pas de verbalisation ou des actions faites pour stopper ce genre d'action ?

Question de Madame Nathalie Relave

Réponse de Laurent Thoviste, Adjoint à l'urbanisme, cadre de vie, renouvellement urbain durable et politique de la ville

Nous avons bien conscience de la gêne causée par les poutres de bois installées de manière abusive. Les services municipaux, et Monsieur le Maire en personne, sont déjà intervenus à 5 reprises pour les déplacer et rétablir le passage piéton. Face à la répétition de ces dépôts, nous avons décidé d'agir de façon plus ferme. Dans les prochains jours, l'ensemble de ces poutres sera retiré définitivement par les services techniques et transféré sur le site Elsa Triolet, où elles seront réemployées pour créer des jeux extérieurs à destination des enfants. En parallèle, la Ville a décidé de déposer plainte et des caméras de vidéoprotection seront installées ces prochains mois au bout de l'avenue du Vercors.

 **Posez votre question par mail ou téléphone**
democratie.participative@ville-fontaine.fr
 04 57 38 50 25



Conseil municipal Retour sur la séance du 15 septembre

Dénomination de la place du 18 avenue Aristide Briand : place Jean Strazzeri

Jean Strazzeri, maître gantier fontainois et dernier représentant d'un savoir-faire d'exception de notre territoire, vient de cesser son activité. Afin de rendre hommage à son parcours d'exception et son engagement pour perpétuer cet artisanat d'art au-delà de nos frontières, la Ville souhaite donner son nom à la place jouxtant le 18 avenue Aristide Briand, à proximité de son atelier.

 Adoption à l'unanimité
33 voix pour

Convention de gestion et de service relative au Programme de réussite éducative (PRE)

Le PRE 2-16 ans permet de mener des actions d'accompagnement au profit des élèves du premier et du second degrés et de leurs familles, dans les domaines éducatif, périscolaire, culturel, social et/ou sanitaire. L'objectif est de lever les freins de la réussite scolaire, éducative et sociale des jeunes. Le PRE s'adresse aux élèves situés en quartier prioritaire de la politique de la ville ou scolarisés dans un établissement relevant de l'éducation prioritaire. Pour 2025, les charges du PRE 2/16 ans sont estimées à 113 625 €. Le versement de la subvention sera de 56 150 € en cas de gel de l'enveloppe de l'ANCT de 7 %, ou de 60 000 € sans gel. Le montant de la subvention représentera respectivement 49,4 % ou 52,8 % des charges globales du projet.

 Adoption à l'unanimité
33 voix pour

 Retrouvez l'ensemble des délibérations sur ville-fontaine.fr
 Replay également disponible sur [youtube.fr](https://www.youtube.fr)

**Prochain Conseil municipal
le 14 octobre à 19h - Hôtel de ville**

 Ville de Fontaine + Facebook live



CONSTRUIRE L'ENVIE D'APPRENDRE

La Ville poursuit un programme de travaux important, chaque année dans toutes les écoles, pour offrir un cadre scolaire agréable et propice aux apprentissages des élèves. À cela s'ajoute le projet de construction d'un nouveau groupe scolaire, des innovations techniques et pédagogiques dans les établissements et les accueils de loisirs. L'école de demain se construit dès à présent à Fontaine.

**644**élèves de
maternelles**1 052**élèves d'écoles
élémentaires**700 000 €**de travaux chaque
année dans les écoles**+ de
13 millions d'€**investis pour le futur groupe
scolaire Rose Valland



Des écoles plus accessibles

La Ville de Fontaine est engagée dans un Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) dont l'objectif est de permettre à toute personne porteur d'un handicap moteur, visuel, auditif ou mental d'accéder et circuler dans les bâtiments communaux. Cet été, l'école maternelle Maurice Audin a été équipée de 2 rampes PMR dans la cour de l'école (accès sanitaires et salle de jeux). Le dispositif de sortie de l'établissement a été mis aux normes accessibilité ainsi que les sanitaires du restaurant scolaire.

Coût des travaux : 13 132 € TTC

L'école Arlette Blanc (ex Ancienne mairie) a également bénéficié de travaux de mise en conformité au niveau des boîtes aux lettres, des grilles de sol et des sanitaires. Des bandes d'éveil à la vigilance ont été installées ainsi que des nez de marche antidérapants et des mains courantes le long des escaliers.

Coût des travaux : 3 398 € TTC



DES RÉNOVATIONS DU SOL AU PLAFOND

Chaque année, pendant la période estivale, des opérations de rénovation sont réalisées dans les écoles. Cet été, près de 500 000 € de travaux ont été effectués.

Les bâtiments scolaires appartiennent à la commune qui se doit de les entretenir et les rénover pour assurer aux élèves de bonnes conditions d'apprentissage. Pendant la trêve estivale, les services de la Ville sont particulièrement mobilisés pour réaliser les travaux prioritaires, en concertation avec les directeurs d'écoles.

Sécurité et bien-être des élèves

Les opérations menées dans les différents établissements scolaires ont principalement porté sur la sécurité et le confort des élèves.

- École Paul Langevin : les sanitaires extérieurs de l'école élémentaire ont été rénovés (31 316 €) et le système de sécurité incendie de l'école maternelle a été remplacé (39 967 €). Le restaurant scolaire a aussi fait l'objet de plusieurs travaux : installation d'une ventilation et mise en conformité électrique (7 011 €), installation d'une alarme intrusion (3 637 €).

- École élémentaire Arlette Blanc, nouvellement renommée : les planchers en bois de 2 classes de l'école ont été rénovés (27 489 €). Aux Balmes, les fenêtres de l'école ont été repeintes (19 465 €) et un caniveau pour l'eau pluviale a été créé (7 381 €).

- École Marguerite Tavel et école Pont du Drac : la lasure des menuiseries a été renouvelée au restaurant scolaire Marguerite Tavel (20 205 €) ainsi qu'à l'école élémentaire Pont du Drac (20 148 €).

- École élémentaire Marcel Cachin : les sols de 6 classes ont été refaits (32 563 €).

- École maternelle Jules Ferry : l'armoire électrique a été changée (5 919 €) et un double vitrage posé dans un des bureaux (8 748 €).

- Restaurant scolaire Anatole France : un nouveau tableau électrique (10 212 €) et une alarme d'intrusion (2 714 €) ont été installés.

Enfin, le système d'alarme intrusion a été remplacé dans plusieurs écoles et restaurants scolaires (20 942 €).

L'école maternelle Pont du Drac transférée à Elsa Triolet

Des travaux de rénovation ont débuté cet été à l'école maternelle Pont du Drac afin de rénover la toiture et les faux plafonds (207 514 € TTC). Au cours de ces travaux, un affaissement important du faux plafond a été constaté, nécessitant une expertise et des travaux de sécurisation de 6 à 10 mois. En conséquence, l'école a été transférée dans les locaux de l'accueil de loisirs Elsa Triolet, adaptés à l'accueil des élèves et aux activités périscolaires. Un service de bus gratuit a été mis en place en consultation avec les familles afin de faciliter les déplacements vers l'école.



Vélo citoyen : un projet éducatif solidaire

Vélo citoyen est "une grande chaîne". L'idée consiste à mettre successivement en relation des classes d'écoles primaires en Isère. Chacune élabore un projet citoyen et transmet un ou des messages (slogans) en rejoignant à vélo d'autres classes en une journée.

Dans ce cadre, les 2 classes de CE2/ CM2 et CM1/ CM2 de l'école élémentaire Ancienne mairie ont participé en juin dernier à un rassemblement organisé par l'Union sportive de l'enseignement du premier degré de l'Isère. Ils ont ainsi rejoints des écoles de Grenoble, Voreppe et Sassenage, afin de partager leurs messages citoyens au stade de Noyarey.

En amont du rassemblement les élèves de l'école Arlette Blanc ont travaillé sur la question du secourisme et du vivre ensemble en imaginant des slogans tels que « À vélo, il faut toujours pédaler », « Un blessé, il faut toujours s'arrêter » ou « Ne jugeons pas les gens par leur apparence et acceptons nos différences ».

Le projet Vélo citoyen inclut le programme *Savoir rouler à vélo* qui permet d'acquérir des règles de sécurité routière et d'apprendre à se déplacer en groupe.

Cette année, l'école Arlette Blanc a été récompensée par une plaque *École Vélo mobile* à 4 roues lors de la 22^e édition du Concours des écoles à vélo.

DES ÉCOLES PLUS FRAÎCHES

Dans les écoles, la Ville invente de nouveaux moyens de faire face aux changements climatiques et protéger les élèves.

Tous les ans, des travaux sont réalisés dans les établissements scolaires afin de lutter contre les fortes chaleurs : changement de menuiseries en double vitrage, réfection de toitures, isolation... Du classique, extrêmement nécessaire.

Planter des arbres

À Fontaine, on invente aussi de nouveaux moyens de protéger durablement les élèves des hausses de température. La végétalisation de 3 cours de l'école Anatole France entre 2021 et 2023 a déjà permis d'enlever plus de 2 300 m² de goudron et planter 40 arbres pour créer des zones de fraîcheur. Au printemps dernier, un projet original de construction de 3 pergolas a vu le jour à l'école Robespierre.

3 pergolas pour créer de l'ombrage

Ce projet est né il y a 3 ans. Objectif : trouver une solution d'ombrage sur le plateau sportif à l'arrière de l'école. L'établissement scolaire devant être reconstruit à quelques mètres de là, il fallait que la structure soit déplaçable. C'est avec ce cahier des charges que les élèves du Bac pro technicien constructeur bois du

lycée Roger Deschaux de Sassenage se sont attelés à la tâche. Ce chantier école a abouti à la réalisation de 3 structures en bois de 6 m de long et de 3 m de large, désormais implantées dans la cour pour un coût optimal de 21 000 €. Une belle expérience professionnelle pour les lycéens et des échanges fructueux avec les élèves de CM2 de l'école Robespierre à la découverte des métiers du bâtiment. Un partenariat réussi qui devrait susciter de nouvelles vocations !

Bumisateurs, ventilateurs et jeux d'eau

Pour améliorer le confort des élèves en période de canicule, toutes les écoles sont équipées de brumisateurs installés dans les cours en plus des jeux d'eau à disposition. La Ville a aussi doté de ventilateurs les 97 classes fontainoises, les 9 restaurants scolaires et les salles d'animation périscolaires. Ces équipements sont régulièrement remplacés ou réparés afin d'être utilisables de manière optimale lors des pics de chaleurs. Des films réduisant le rayonnement solaire ont aussi été appliqués sur les vitres de certaines écoles très exposées.



Apprendre à gérer ses émotions

Rester à l'écoute de ses émotions, les comprendre pour mieux s'adapter aux situations sont des compétences importantes pour bien grandir. Ce sont les compétences psychosociales. La Ville forme régulièrement des professionnels, accompagne des parents et organise des ateliers avec les élèves sur ce sujet. À partir de novembre un nouveau cycle d'ateliers est programmé à l'attention des parents qui souhaitent mieux gérer les conflits et comprendre les émotions de leurs enfants. N'hésitez pas à vous inscrire !

Les prochains ateliers parentalité

À destination des parents ayant des enfants âgés de 2 à 11 ans, ce cycle d'ateliers fournira des outils pratiques pour réguler ses émotions, développer des relations constructives, gérer son stress, aider son enfant à résoudre ses problèmes et communiquer de façon positive et efficace. Ils se dérouleront en novembre, décembre et janvier prochains, les jeudis de 9h à 11h, à la maison des habitants George Sand. Ils sont gratuits et sur inscription.

Plus d'infos et inscriptions
04 56 38 22 23
04 76 27 13 09



UN ACCUEIL DE LOISIRS SPORT ET PLEIN AIR

La Ville crée un accueil de loisirs qui propose des activités sportives et de plein air aux enfants âgées de 6 à 11 ans. Bienvenus au Château !

Afin de faire découvrir une large gamme d'activités sportives et de plein air, les éducateurs sportifs de la Ville (etaps) et les animateurs concoctent un programme aux petits oignons pour les enfants de l'accueil de loisirs Le Château. Cycles d'initiations sportives et jeux de plein air en équipe. Une proposition originale pour initier les enfants à de nouvelles pratiques sportives tout en s'amusant.

Ça se passe comment ?

Les enfants sont accueillis les mercredis dans le gymnase Maurice Thorez (76 allée des Balmes). Il s'agit d'un accueil à la journée, avec repas. Les enfants peuvent arriver entre 8h30 et 9h et doivent partir entre 16h45 et 18h.

Inscriptions
En ligne sur : espace-citoyens.net
ou à l'espace famille
14 boulevard Joliot-Curie
04 57 38 50 10 - espace.famille@ville-fontaine.fr



Parole d'élus

"Cette formule « sport et plein air » permet aux enfants de découvrir de nouvelles disciplines et participe au développement du sport pour tous à Fontaine."

Fabrice Ferrand, Adjoint aux sports et vie associative

Temps périscolaires : + d'activités proposées

La Ville de Fontaine vient de s'engager dans un partenariat avec plusieurs associations locales afin de mettre en place de nouvelles activités culturelles et sportives durant les temps périscolaires (méridiens et du soir) pour l'année scolaire 2025-2026.

Ce partenariat permet de proposer aux enfants une plus large palette d'ateliers allant du sport à la création musicale en passant par des activités manuelles et des émissions radios.

Onze associations ont confirmé leur participation à ce projet : le club d'escrime et le Fontaine tennis club, l'Union Seyssinet Fontaine basket, La Compagnie des 40 Batteurs, L'arche de Chantal, Les jardins de Chin Hsia, Arts couleurs et créations, Élan, Pieds mère ainsi que New's FM et Radio Fontaine.





ROSE VALLAND : UNE NOUVELLE ÉCOLE EN 2028

Le nouveau groupe scolaire Rose Valland devrait ouvrir ses portes à la rentrée scolaire 2028. Il accueillera 435 enfants dans un bâtiment de haute qualité environnementale. Un investissement communal de plus de 13 millions d'euros.

La Ville s'est engagée à construire une nouvelle école pour remplacer les bâtiments du groupe scolaire Robespierre. Le projet, confié à l'agence Dominique Coulon architectes après un concours en 2022, porte une dimension écologique forte. Son aménagement a fait l'objet d'une concertation importante avec les enseignants. Les élèves ont choisi eux-même le nom de leur école, Rose Valland, une célèbre résistante iséroise. L'établissement comptera 6 classes maternelles, 10 classes élémentaires.

Une école à énergies renouvelables

L'école sera bâtie en matériaux à haute qualité environnementale. Elle utilisera un réseau de chaleur renouvelable, la géothermie, grâce à une pompe à chaleur reliée à l'eau de la nappe phréatique. Elle produira l'électricité dont elle a besoin à l'aide de panneaux photovoltaïques implantés sur le toit.

Un parvis piéton végétalisé

La nouvelle école sera implantée à proximité de l'école actuelle et du gymnase Robert Vial. Elle sera accessible par un parvis piéton végétalisé relié à des aménagements naturels, telle que la forêt urbaine près de l'allée de Gève.

D'autres espaces végétalisés seront créés en partenariat avec le Syndicat mixte des bassins hydrauliques de l'Isère.

Un investissement concerté

La phase dite d'avant projet définitif est en cours de validation, avec un budget prévisionnel de 13 128 000 € TTC pour la construction des bâtiments, des cours d'écoles et du parvis végétalisé. Les plans ont été travaillés avec la communauté éducative. Les enfants ont aussi été consultés.

Les prochaines étapes

Novembre 2025 : dépôt du permis de construire
 Courant 2026 : consultations et choix des entreprises pour les travaux
 Fin 2026 : début des travaux pour une durée de 17 mois

Réunion publique de présentation du projet

Mardi 4 novembre à 18h
 Hôtel de ville (salle du Conseil municipal)

L'agence d'architecture retenue

Implantée à Strasbourg, l'agence Dominique Coulon & Associés est reconnue au niveau national et international. L'agence est réputée pour la qualité de ses équipements publics.

Elle œuvre pour de nombreux programmes : médiathèques, salles de spectacles, groupes scolaires, équipements sportifs ou logements. L'agence a reçu de nombreuses distinctions dont la dernière en 2022, où l'Académie d'Architecture attribue sa Grande Médaille d'Or à Dominique Coulon.



3

QUESTIONS À Julien Bouvier

Adjoint à l'enseignement
 et l'éducation populaire

Pourquoi construire une nouvelle école ?

Lors du diagnostic, l'état de vétusté de l'école Robespierre s'est avéré trop important pour effectuer une simple rénovation. De plus, il fallait prendre en compte les risques inondation très présents sur cette zone. Dès lors, l'option de construction d'une nouvelle école s'est imposée. Ce projet est celui d'un investissement durable. Il va assurer aux élèves et aux enseignants un cadre de vie scolaire confortable et lumineux, dans un bâtiment bien isolé et adapté aux nouveaux modes d'enseignement. Les aménagements ont fait l'objet d'une concertation importante avec toute la communauté éducative.

Depuis la rentrée, 2 animateurs mutualisés sont désormais en place dans chaque groupe scolaire. Qu'est-ce que cela va changer ?

Ces agents sont « mutualisés » car ils travaillent sur le temps scolaire et dans nos accueils de loisirs les mercredis et durant les vacances scolaires. De ce fait, ils connaissent bien les enfants et assurent une continuité éducative précieuse. Cette stabilité est aussi bénéfique pour les équipes de terrain car ils peuvent s'appuyer sur du personnel formé, limitant aussi le recours à du personnel remplaçant.

Pour les élèves les plus en difficulté, le programme de réussite éducative est-il maintenu ?

Tout à fait. Ce programme s'est recentré sur l'accompagnement des élèves vivant dans les quartiers prioritaires de la ville, conformément aux nouvelles directives de l'État. À Fontaine, nous avons fait le choix de renforcer cette action en doublant le budget alloué à ce programme, soit 110 000 € cette année, notamment sur les ateliers langage. Cet accompagnement personnalisé s'adapte aux besoins spécifiques des élèves les plus en difficulté. C'est cela agir concrètement pour l'égalité des chances.



Réduire sa consommation d'électricité avec Voltalis

Dans le cadre de son engagement en faveur de la transition énergétique, la Ville de Fontaine et la Métropole soutiennent la démarche de la société Voltalis qui propose une solution innovante aux foyers chauffés exclusivement à l'électricité, afin de les aider à mieux maîtriser leur consommation.

Sans abonnement, ni frais pour les usagers, Voltalis installe ainsi un thermostat connecté composé de petits boîtiers reliés à chacun des radiateurs électriques du foyer.

Grâce à l'application mobile MyVoltalis, il est possible de suivre sa consommation et de piloter les radiateurs à distance. Ce dispositif permet de faire des économies d'énergie tout en contribuant à réduire les émissions de CO2 et à garantir la sécurité du système électrique. Il est possible de réaliser jusqu'à 15% d'économies sur sa facture d'électricité.

Q Pour Infos
09 72 10 17 18
contact@voltalis.com



Logement

UNE ASSURANCE HABITATION SOLIDAIRE

La Métropole propose une assurance multirisques habitation à un tarif préférentiel. Une nouvelle proposition qui pourrait aider de nombreux locataires fontainois.

En France, l'assurance habitation est obligatoire pour tous les locataires (parc privé et social). Pourtant, il est estimé qu'environ 1,7 million de personnes n'en disposent pas. Cette situation peut être attribuée, en partie, au coût de l'assurance, qui peut représenter une charge importante pour le budget des ménages. Afin de lutter contre ce phénomène, mais aussi prévenir les expulsions, soutenir les ménages les plus modestes et garantir la qualité et la sécurité des logements par la réparation des dommages, la Métropole a négocié un contrat d'assurance solidaire auprès du du groupe VYV Conseil.

Une offre accessible à de nombreux foyers

Le contrat négocié concerne tous les habitants de l'agglomération grenobloise sous conditions de ressources. L'offre est environ 25 % moins chère que la moyenne des prix du marché. L'assurance, avec un tarif simple basé sur le nombre de pièces, a été conçue pour être adaptée aux besoins et au budget des ménages modestes, mais pas seulement : un grand nombre de Métropolitains y sont éligibles.

Des démarches simplifiées

Ce produit d'assurance est complet, sécurisant le locataire, avec les mêmes garanties que celles proposées dans la plupart des contrats : incendie, dégât des eaux, vol, bris de glace, responsabilité civile, services d'assistance... La franchise s'élève 150 € et les démarches sont simplifiées. Ainsi, aucun frais de dossier ni de critères d'exclusion liés aux sinistres passés ne sont appliqués lors de la souscription. À noter également que passée la première année d'engagement, il est possible de résilier son assurance habitation à tout moment et sans pénalités.

Comment se renseigner et s'inscrire ?

En ligne sur : vyv-conseil.fr

Par téléphone au : 04 11 97 00 05 (numéro dédié et non surtaxé)

Dans l'une des 2 agences du groupe VYV à Grenoble :

- Harmonie mutuelle, 5 cours Jean Jaurès
- MNT, 19 rue Nicolas Chorier



Environnement

BIODIVERSITÉ : REJOIGNEZ LE PLAN D'ACTION COMMUNAL

Mise en valeur des arbres remarquables, fabrication de gîtes à chauves-souris et plantation de haies sèches : des actions concrètes pour préserver notre biodiversité.

Portée par le Parc naturel régional du Vercors en partenariat avec les communes, l'Atlas de la biodiversité communal (Abc) vise à améliorer la connaissance de la biodiversité locale afin de mieux la protéger pour les générations futures.

Plusieurs inventaires déjà réalisés

L'atlas de la biodiversité communale se concentre sur 4 thématiques : les chauves-souris, les pollinisateurs, les arbres remarquables et les zones humides. Cette initiative a permis de réaliser des inventaires pour mieux connaître la biodiversité à travers 3 volets : un volet scientifique avec des inventaires réalisés par des experts, un volet participatif, invitant les habitants à partager leurs observations, et un volet de sensibilisation, comprenant des sorties, des animations et des conférences. Suite aux différents inventaires, un livret a vu le jour, il est accessible à tous sur le site internet de la Ville.



Parole d'élue

"Ce plan d'action communal permet aux habitants de s'impliquer concrètement dans la protection de notre environnement !".

Isabelle Jimenez Debeze, Adjointe à la transition écologique, l'environnement et la cause animale

Et maintenant ?

Depuis le début de la démarche, un comité de suivi s'est réuni plusieurs fois par an. En avril 2025, il a priorisé et planifié les actions à mener pour fin 2025 et 2026. Parmi les actions retenues, la mise en valeur des arbres remarquables de la commune se distingue, avec la création d'une carte comportant un itinéraire de balade et l'identification des arbres. De plus, des ateliers de fabrication de gîtes à chauves-souris et de plantation d'une haie permettront aux habitants de s'impliquer activement. Si vous souhaitez rejoindre le comité de suivi de l'Abc, n'hésitez pas à vous inscrire !

Les prochains rendez-vous

Mercredi 22 octobre à 14h

Atelier de création d'un hibernaculum
→ Parc de La Poya (rendez-vous à côté du bassin)
Animés par la Ligue de protection des oiseaux, tout public à partir de 6 ans.
Prévoir une tenue confortable.

Vendredi 7 novembre à 18h

Atelier de fabrication de gîtes à chauves souris
→ Maison des habitants Romain Rolland



Plus d'infos et inscriptions

04 76 28 75 87

développement.durable@ville-fontaine.fr



Mois de la transition alimentaire

De la fourche à la fourchette !

Organisé par la Métropole en partenariat avec les communes et de nombreux acteurs locaux, le Mois de la transition alimentaire met l'accent sur les enjeux de notre alimentation de la fourche à la fourchette ! Jusqu'au 26 octobre, de nombreux événements sont organisés dans l'agglomération : marchés à la ferme, ateliers cuisine, cueillette de plantes sauvages...

À vos agendas

Samedi 11 octobre

Atelier tartinade et smoothie de saison

Animé par Cultivons nos toits

→ Marché Marcel Cachin de 9h à 12h

Stand de troc de confitures solidaires

Animé par les maisons des habitants

Amenez des produits de première nécessité et recevez en échange un pot de confiture confectionné par un groupe d'habitants. Vos dons sont redistribués aux associations caritatives.
→ Marché Marcel Cachin de 9h30 à 11h30

Vendredi 17 octobre

Partage des marmites

À partir des produits d'un panier Amap fontainois, les participants cuisinent des recettes.

→ Maison des habitants Romain Rolland de 9h à 13h30

Sur inscription :

04 76 27 13 09 - mdh@ville-fontaine.fr

Judi 23 octobre

Atelier confitures solidaires

Préparez des confitures avec les invendus du marché. Elles seront troquées contre des produits de première nécessité au profit d'associations solidaires fontainoises.

→ Maison des habitants George Sand de 13h30 à 16h30

Sur inscription :

04 56 38 22 23 - mdh@ville-fontaine.fr



Plus d'infos

grenoblealpesmetropole.fr

rubrique Mon quotidien, ma Métropole /

Consommer durable et local



Autour de l'exposition

Tous les samedis à 15h

Visites commentées de l'exposition par une médiatrice culturelle

Du mardi au samedi – sur rendez-vous

Visites commentées pour les groupes

Vendredi 7 novembre à 18h

Vernissage

Samedi 22 novembre à 16h

Rencontre avec Jean Pierre Angeï, pour une visite de son exposition

Samedi 29 novembre à 16h

Conférence d'histoire de l'art *Photographie, matière et effet*

Animé par Fabrice Nesta

Samedi 6 décembre de 15h à 17h

Atelier d'écriture *Ce que la surface ne raconte pas*

Animé par Marion Jo

Sur inscription

Samedi 13 décembre de 15h à 17h

Atelier d'arts plastiques

Exploration de l'empreinte sur papier de soie

Animé par Jean Pierre Angeï

Sur inscription

Samedi 10 janvier de 15h à 17h

Atelier d'arts plastiques *Entre image et empreinte solaire*

Animé par Marie-Charlotte Bard

Sur inscription

Q Plus d'infos et inscriptions

06 73 21 46 67



EXPOSITION PHOTOS

À la surface des choses, un temps suspendu...

Dans le cadre des journées de la photo organisées par la maison de l'image, Jean-Pierre Angeï expose au VOG du 7 novembre au 10 janvier. Ce photographe franco-italien, basé à Grenoble, éprouve une fascination pour les traces qui témoignent de la continuité humaine malgré le temps et l'usure.

Le travail de Jean-Pierre Angeï met en lumière l'essence humaine à travers des portraits d'ouvriers, de maraîchers et de détenus, capturant la dignité des vies modestes. Sa fascination pour les traces témoigne de la continuité humaine face au temps. Il explore également les paysages façonnés par l'homme, adoptant une perspective aérienne en montagne pour observer la fragilité des êtres et des infrastructures.

La photographie, acte de mémoire

Pour Jean-Pierre Angeï, la photographie est un acte de mémoire, conservant les empreintes éphémères sur la neige et les visages. En expérimentant différentes techniques, il questionne la représentation photographique tout

en révélant la mémoire de notre existence sur cette terre fragile. Pour son exposition au VOG, intitulée *À la surface des choses, un temps suspendu...* l'artiste revient sur un travail initié il y a 25 ans autour du polaroid. Dans cette recherche, il a collecté plus de 4 000 images instantanées dont il n'a conservé que la partie habituellement jetée : la dorsale. Cette surface secondaire, imprégnée du souvenir d'une image disparue, devient matière à réinterprétation. Par différents procédés techniques, le photographe lui redonne corps et propose une expérience sensible où se recompose une mémoire commune, suspendue dans le temps.

Du 7 novembre au 10 janvier

→ Le VOG



EXPOSITION PHOTOS Émotions sport

Du 6 au 28 novembre l'exposition photo intitulée *Émotions sport*, proposée par l'association fontainoise AURA Sport & Motion sera visible à la Maison des associations Nelson Mandela. Depuis un an, cette initiative met en lumière le sport à travers l'objectif de 5 photographes amateurs expérimentés qui sillonnent les terrains pour immortaliser l'intensité, la joie et la force du sport en action. Une soixantaine de clichés ont été réalisés afin de capturer des moments forts des événements sportifs locaux et des rencontres régionales en Auvergne-Rhône-Alpes. Cette exposition témoigne de la passion et de l'engagement des athlètes, mais aussi de l'énergie collective qui anime ces manifestations sportives.

Du 6 au 28 novembre

→ Maison des associations Nelson Mandela
Lundi, mardi et mercredi : 9h < 12h - 14h < 17h
Jeudi : 14h < 17h
Vendredi : 9h < 12h - 14h < 17h

CONCERTS

Mélange des genres : vibrations garanties !

En octobre, à La Source, laissez-vous emporter par des artistes qui n'hésitent à mélanger les genres pour faire vibrer leur public. Place à l'énergie et aux émotions !

Entre figure montante de la scène française et univers rap, rock, pop et reggae, cet automne La Source sera le reflet de la richesse et de la diversité musicale.

James Baker et Loren 6

Ces 2 artistes se produiront à La Source le 16 octobre. À seulement 23 ans, James Baker s'impose comme une figure montante de la scène musicale française. Ce jeune autodidacte a su créer une identité artistique unique, mêlant influences indie pop, électro, rock et rap. Auteur, compositeur et interprète, il maîtrise son univers sonore, ajoutant une touche personnelle à chaque morceau. En première partie, Loren 6, entre rap et pop, suscite des émotions intenses avec une écriture intuitive qui résonne chez son public.

Skarra Mucci x Manudigital et Lalù

Le 24 octobre, 2 figures emblématiques du reggae, Skarra Mucci, le toaster jamaïcain surnommé *le Dancehall President*, et Manudigital, l'un des plus grands producteurs d'Europe, offriront un show explosif. Leur concert mêlera reggae, dub, dancehall et bass music, un mélange des genres, à l'image des 2 artistes. Lalù, quant à elle, nous plongera dans son univers unique, alliant trap flamenco, bass music et rythmes latins.

James Baker + Loren 6 (pop)

Jeudi 16 octobre

→ La Source à 20h30

Tarifs : 9 € à 16 €

Skarra Mucci x Manudigital + Lalù

(reggae)

Vendredi 24 octobre

→ La Source à 20h30

Tarifs : 10 € à 17 €

 **Programmation complète**
lasource-fontaine.fr

Jusqu'au 26 octobre

Mois de la transition alimentaire

Plusieurs animations se déroulent à Fontaine
Programme complet en p17

Tous les mardis (hors vacances scolaires)

Atelier Parent'aise

Pour échanger et cuisiner entre parents...
→ **Maison des habitants Romain Rolland**
de 14h30 à 16h
Plus d'infos : 04 76 27 13 09

Du 6 au 12 octobre

La Semaine Bleue

Vieillir : une force à partager !
→ **Médiathèque Paul Éluard**
Plus d'infos : clsm@ville-fontaine.fr
04 76 26 63 46

Du 6 au 16 octobre

Les Semaines d'information sur la santé mentale

Pour notre santé mentale, réparons le lien social
Fête de clôture le 16 octobre à 18h, sur le parvis de l'Hôtel de ville
Plus d'infos : 04 76 26 63 46
clsm@ville-fontaine.fr

Vendredi 10 octobre

Atelier d'écriture

À partir de l'univers onirique de Stéphanie Miguët
→ **Médiathèque Paul Éluard à 18h**
Pour adultes

Soirée jeux (adultes)

→ **Espace 3 POM' à partir de 20h**

Houria les yeux verts (humour)

→ **La Source à 20h**
Tarif : 35 €

Samedi 11 octobre

Opération nettoyage

→ **Départ du marché Marcel Cachin à 10h**

Le Vin de prune des vieilles dentelles

Cie Zazie 7
→ **La Guinguette à 20h30**
Tarifs : 8 € à 13 € - gratuit moins de 12 ans

Atelier d'écriture EX-VOTO

Animé par Aude Fabulet
→ **Le VOG de 15h à 17h**
À partir de 10 ans, sur inscription : 06 73 21 46 67

Dimanche 12 octobre

Sarah-Sagan Correspondances

Cie Les AlexandrAins
→ **La Guinguette à 17h**
Tarifs : 9 € à 12 €

Mardi 14 octobre

Parlons bouquins ! (adultes)

→ **Médiathèque Paul Éluard à 17h30**

Mercredi 15 octobre

Les Saisons de Rosemarie

(jeune public)
Cie Les AJT
→ **La Source à 10h30**
Tarifs : 5 €

Jeux d'automne des lycéens

Organisé par l'UNSS 38
→ **Complexes sportifs Aristide Bergès et Maurice Thorez de 8h à 16h**

Atelier d'écriture et intelligence artificielle

Pour petits et grands, à partir de 7 ans
→ **Médiathèque Paul Éluard à 15h**

Mercredi 15 octobre (30 oct. / 5 & 12 nov.)

Instant pour tous

→ **Dans l'une des maisons des habitants de 14h30 à 16h**
Sur inscription : 04 76 27 13 09 - 04 56 38 22 23
Tarifs : 0,50 € par personne - 1,50 € par foyer max

Jeudi 16 octobre

Atelier d'éveil aux sons

Pour renforcer les liens entre parents et tout-petits
→ **Espace 3 POM' de 9h30 à 11h**
Réservation conseillée : 04 76 28 76 50

Visite de quartier

Secteur Cœur de Ville/Macé/Saveuil
→ **Rendez-vous devant la Médiathèque Paul Éluard à 17h30**

Réunion annuelle des associations

→ **Maison des associations Nelson Mandela à 18h**

James Baker + Loren 6 (pop)

→ **La Source à 20h30**
Tarifs : 9 € à 16 €

Vendredi 17 octobre

Parlons numérique !

Thème : la sécurité informatique
→ **Médiathèque Paul Éluard à 18h**

Soirée Carnets de voyage

Retours d'expériences des jeunes ayant bénéficié des bourses d'aide aux départs de la Ville
→ **38 bis à 18h**

Sarah-Sagan Correspondances

Cie Les AlexandrAins
→ **La Guinguette à 20h30**
Tarifs : 9 € à 12 €

Dimanche 19 octobre

Instants d'Elle(s)

Cie À qui murmure
→ **La Guinguette à 18h**
Tarifs : 7 € à 13 €

Mardi 21 octobre

Sortie montagne vallée de la Fauge

→ **Maison des habitants George Sand**
Tous niveaux, sur inscription : 04 56 38 22 23
Tarifs : 3 € par adulte, 2 € par enfant

Mercredi 22 octobre

Atelier en famille

Collage d'automne et pancake
→ **Maison des habitants George Sand de 15h à 17h**
Sur inscription : 04 56 38 22 23
Tarifs : 0,50 € par personne - 1,50 € par foyer max

Vendredi 24 octobre

Skarra Mucci x Manudigital + Lalù (reggae)

→ **La Source à 20h30**
Tarifs : 10 € à 17 €

Fallait pas le dire !

Cie Interlude et Cie
→ **La Guinguette à 20h30**
Tarif : 12 €

Samedi 25 octobre

Histoires extraordinaires

Mad Souls Production

→ **La Guinguette à 20h30**

Tarifs : 10 € à 13 €

À partir de : 7 ans

Mardi 28 octobre

Sortie aux Cuves de Sassenage

Thème : Halloween

→ **Maison des habitants Romain Rolland**

Tarifs : 3 € adulte par adulte, 2€ par enfant

À partir de 6 ans

Sur inscription : 04 76 27 13 09

Mercredi 29 octobre

Contes à croquer

→ **Médiathèque Paul Éluard à 10h30**

Lundi 3 novembre

Parents aux fourneaux

Pour changer entre parents tout en cuisinant

→ **Maison des habitants George Sand**

de 9h à 12h

Sur inscription 04 56 38 22 23

Gratuit

Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants

→ **La Source à 18h**

Sur inscription : 04 76 28 75 50

mairie@ville-fontaine.fr

Mardi 4 novembre

Repair Café

Donnez une seconde vie à vos objets !

→ **Maison des habitants George Sand**

de 13h45 à 16h45

Tarif : 4 € par objet (si la réparation est réussie)

Mercredi 5 novembre

Parlons bouquins ! (jeunes)

→ **Médiathèque Paul Éluard à 17h**

À partir de 7 ans

Jeudi 6 novembre

Lo'Jo + La Fiancée Animale (chanson)

→ **La Source à 20h30**

Tarifs : 9 € à 16 €

Du 6 au 28 novembre

Exposition photos Émotions sport

Par l'association Aura Sport & Motion

→ **Maison des Associations Nelson Mandela**

Du 7 novembre au 10 janvier

Exposition photos À la surface des choses

Vernissage : le 7 novembre à 18h

→ **Le VOG**

Plus d'infos : 06 73 21 46 67

Vendredi 7 novembre

Atelier de fabrication de gîte à chauve-souris

→ **Maison des habitants Romain Rolland de 18h à 20h**

Sur inscription : 04 76 28 75 87

Notes de comptoir

Cie Les Facteurs de Buvette

→ **La Guinguette à 20h**

Tarifs : 10 € à 15 €

Dead chic (blues rock)

→ **La Source à 20h30**

Tarifs : 7 € à 12 €

Apéro-lecture

→ **Médiathèque Paul Éluard à 17h30**

Samedi 8 novembre

Braderie des Petits Frères des Pauvres

→ **Place des Fontainades de 9h à 17h**

Dimanche 9 novembre

Votre maman

Cie des Chats-Garous

→ **La Guinguette à 17h**

Tarif : 12 €

Mardi 11 novembre

Commémoration de l'Armistice du 11 novembre

→ **Place Henri Chapays à 9h45**

Jeudi 13 novembre

Kenz (rap)

→ **La Source à 20h30**

Tarifs : 6 € à 12 €

Vendredi 14 novembre

Partage des marmites

→ **Maison des habitants Romain Rolland de 9h à 13h30**

Sur inscription 04 76 27 13 09

Tarifs : 0,50 € par personne - 1,50 € par foyer max

Soirée jeux (adultes)

→ **Espace 3 POM' à partir de 20h**

Marie-Flore + Savanah (chanson pop)

→ **La Source à 20h30**

Tarifs : 15 € à 23 €

Chansons repriseses

Cie Frankensongs

→ **La Guinguette à 20h30**

Tarif : 10€

Samedi 15 novembre

Atelier découpage

Animé par l'artiste Stéphanie Miquet

Pour adultes et grands enfants (à partir de 7ans)

→ **Médiathèque Paul Éluard à 10h30**

Lundi 17 et mardi 18 novembre

Formation aux premiers secours en santé mentale

→ **38 bis de 9h à 17h30**

À destination des Fontainois de + de 18 ans

Sur inscription : clsm@ville-fontaine.fr

04 76 26 63 46

Jusqu'au 17 décembre

Exposition *Un monde de papier*

→ **Médiathèque Paul Éluard**



**Tout l'agenda de votre ville :
ville-fontaine.fr**

GROUPE DE LA MAJORITÉ

Ensemble pour fontaine

Une culture qui rassemble

La culture est un droit, pas un privilège. Trop longtemps, à Fontaine, elle a été pensée comme un domaine réservé à quelques initiés, concentrée sur une offre élitiste qui laissait de côté une partie de la population, notamment les plus jeunes et les plus modestes.

Notre équipe a fait un autre choix : ouvrir grand les portes de la culture, partout et pour tous. C'est le sens que nous donnons à la nouvelle saison de La Source, qui ne se contente pas d'accueillir des concerts exigeants : il devient aussi un lieu de vie, avec des projections cinéma, des spectacles accessibles aux familles, des moments de rencontre où chacun peut trouver sa place.

Au VOG, nous mettons en lumière des artistes fontainois et faisons dialoguer leurs œuvres avec celles d'autres créateurs. Avec Fontaine Inspire, nous transformons notre ville en un espace d'exposition à ciel ouvert, en donnant la parole et les murs à celles et ceux qui vivent ici.

Notre jeunesse est au cœur de ce projet : ateliers créatifs, fresques réalisées par les jeunes eux-mêmes, parcours culturels dans les écoles. La culture n'est pas seulement à admirer, elle est à pratiquer, à s'approprier, à partager. « Myla et l'Arbre Bateau, » projet d'éducation populaire et de médiation culturelle, a réuni 107 écoliers et collégiens à La Source. Une aventure artistique exceptionnelle qui a permis aux enfants de participer à l'acte de création.

La médiathèque Paul Éluard, qui a fêté ses 60 ans, incarne aussi cette démarche : entre Livrambulle qui sillonne les quartiers et les Fontaines à livres accessibles à tous, elle prouve que la lecture peut aller à la rencontre de chacun.

La démocratisation culturelle n'est pas un slogan : c'est notre boussole. Là où l'offre d'hier restait trop souvent confinée, nous faisons le pari d'une culture populaire, exigeante et accessible, qui rassemble et qui émancipe. C'est cette culture vivante qui fait battre le cœur de Fontaine.

Luc Forestier, président

Franck Longo, maire

Adjointes : Denis Miniconi, Monique Kassiotis, Laurent Thoviste, Isabelle Jimenez Debeze, Gérard Tardy, Evelyne De Caro, Fabrice Ferrand, Anne-Sophie Chardon, Julien Bouvier, Isabelle Ribeiro.

Conseillers délégués : Francesco Alessi, Marie-Ange Saoletti, Frédéric Quantin, Laurent Ferrante, Suzette Rosset, Sonia Iannello, Martine Roussin, Denis Baudet, Line Giannone, Morgan Gimel, Elodie Di Benedetto, Stéphane Vogel, Michel Carras, Abdelkader Otmani.

Conseillers : Sabine Leyraud, Ahicha Tebbi, Geneviève Berail.

GROUPES DE L'OPPOSITION

Fontaine, notre planète commune, écologique et solidaire

Rose Valland reporté, bilan à zéro

« Là où ils ont laissé faire » ? Une contre-vérité.

Depuis le début du mandat, le maire et sa majorité accusent les anciennes équipes municipales – dont nous faisons partie – d'avoir « laissé faire ». C'est faux. Nous avons fait des choix clairs et assumés : développer les équipements sportifs, culturels, associatifs, d'éducation populaire, renforcer la petite enfance et les Maisons des habitants, réhabiliter les écoles, tout en gardant les finances à l'équilibre. Grâce à ces priorisations, notre commune dispose aujourd'hui d'infrastructures solides.

La majorité actuelle pouvait s'appuyer sur cet héritage pour concentrer ses efforts sur les écoles. Mais leur seule réalisation emblématique annoncée, le groupe scolaire Rose Valland, est finalement reportée à... 2029 ! Autrement dit : aucune grande réalisation de ce mandat.

Depuis 2020, c'est le règne du « ne rien faire » : - Rien pour la culture, le sport, la solidarité, le commerce et l'emploi local. - Rien pour l'enfance, la petite enfance, les centres de loisirs, les personnes âgées. - Rien pour la vie démocratique : ni débat en conseil, ni accès à l'information des élus d'opposition, malgré les injonctions répétées de la CADA. - Rien pour la transparence, rien pour donner la parole aux habitants. - Et pire encore : rien pour assurer le respect républicain quand des locaux associatifs, syndicaux ou politiques sont dégradés, quand une salle communale de prière est vandalisée, ou quand un ancien élu est menacé pour ses origines.

Voilà le vrai visage de ce mandat : inertie, opacité, renoncements.

De notre côté, nous n'acceptons plus cette politique du vide. Nous allons agir : continuer à porter nos propositions au conseil municipal, mais aussi saisir le tribunal administratif, sur les droits d'information et de parole.

Parce qu'il est temps d'en finir avec le « ne rien faire » et de redonner souffle et dignité à notre commune. Notre responsabilité : ouvrir une perspective d'avenir.

Jean-Paul Trovero (PCF), président

Amélie Amore (PS),
Raymond Souillet (société civile)
Laurent Jadeau (PCF)

Oser à fontaine

Bug ou volonté délibérée ?

Cette rentrée s'annonce compliquée sur le plan démocratique. En effet, dans le pays comme à Fontaine, il semble difficile de faire entendre ses idées.

A titre d'exemple, avec la refonte du site internet de la ville de Fontaine cet été, les expressions des différents groupes politiques ont disparu des onglets à la disposition des internautes.

Plus de possibilité de lire en direct les expressions des différentes formations du Conseil Municipal, pourtant nécessaires à une bonne compréhension des positionnements de chacune et de chacun... et à la démocratie. Car oui, le Conseil Municipal est une assemblée plurielle, composée de majorité et d'opposition et cela doit être respecté. Comme les expressions de groupe du journal municipal, déjà suffisamment dédié à la majorité de Monsieur Le Maire. Il vous faudra donc désormais dérouler l'entièreté du journal municipal pour enfin, dans les dernières pages, retrouver les expressions de votre groupe Oser à Fontaine. Mais n'allez pas trop vite, il n'y a qu'un tiers de page !

Par ailleurs, de même que nous avons salué la possibilité pour les fontainoises et les fontainois de pouvoir suivre en direct et en replay le déroulé du Conseil Municipal en vidéo sur Facebook, nous déplorons que plus aucune de ces assemblées passées ne soient visionnables désormais.

Est-ce la tempête de cet été qui a emporté tous les liens vidéos antérieurs ?

Le fait est qu'il n'existe plus de possibilité de revoir et d'écouter les arguments de votre groupe Oser à Fontaine notamment, sur les différents sujets communaux sur lesquels nous travaillons et nous exprimons de vive voix, comme les électrices et les électeurs nous l'ont demandé via les urnes en 2020. Nous sommes désormais à six mois des prochaines élections et vous n'avez plus aucun moyen de consulter nos expressions de groupe en direct, ni de revoir et réécouter les interventions de la gauche fontainoise en Conseil Municipal. Certains sont-ils inquiets ?

En tout cas nous le sommes pour la démocratie.

Sophie Romera (L'APRÈS), présidente

Jérôme Dutroncy (LFI)

LES SERVICES MUNICIPAUX EN BREF



À votre service

→ Hôtel de ville

89 mail Marcel Cachin - 04 76 28 75 75

→ Services techniques municipaux

2 allée de Gève - 04 76 26 93 30
04 765 38600 (demandes d'intervention)

→ Centre communal d'action sociale (CCAS)

32 bis rue de la Liberté - 04 76 28 75 03

→ Marchés

Marcel Cachin (matin) : mardi, jeudi, samedi
et dimanche

Place Louis Maisonnat (matin) : mercredi et
vendredi

→ Marché de producteurs

Place Louis Maisonnat (après-midi) : mercredi

Santé

→ Espace santé Simone Veil

11 place des Écrins - 04 76 26 63 46
Accompagnement santé, lieu d'écoute,
vaccinations gratuites

→ Centre de santé sexuelle

11 place des Écrins - 04 76 26 97 40
Conseils et informations, consultations
médicales, entretien individuel ou de couple

Petite enfance

→ Espace 3 POM'

13 rue Henri Roudet - 04 76 28 76 50

Espace famille

14 boulevard Joliot-Curie - 04 57 38 50 10
espace.famille@ville-fontaine.fr

Loisirs

→ Centre nautique Lino Refuggi

76 allée des Balmes - 04 76 28 22 62
Le centre nautique Lino Refuggi vous accueille
tous les jours dans ses 2 bassins intérieurs :

Le lundi : 12h-13h25

Le mardi : 12h-13h25

Le mercredi : 16h15-19h30

Le jeudi : 11h30-13h45

Le vendredi : 11h30-13h45 et 16h45-19h30

Le samedi : 14h-18h

Vie associative

→ Maison des associations Nelson Mandela

30 Rue de la Liberté - 04 85 59 00 03

Collecte sélective et tri

→ Renseignements : 0 800 50 00 27

→ Déchets ménagers (poubelle grise) :

Habitat collectif mardi et vendredi.

Habitat individuel mardi ou vendredi.

→ Déchets recyclables (poubelle verte) :

Habitat collectif lundi et jeudi. Habitat individuel
lundi ou jeudi.

→ Déchets alimentaires (poubelle marron) :

Jeudi et vendredi

→ Verre : containers spéciaux

Déchèterie Fontaine

→ Horaires "Proxi-plus" Du 1er septembre 2025 au 30 juin 2026

Mardi et mercredi : 8h15 - 14h15

Jeudi : 8h15 - 12h15

Vendredi et samedi : 8h15 - 12h et 13h - 17h30

Urgences

→ Police municipale :

04 76 53 11 78 - 06 85 19 53 21

→ Urgence gaz : 0 810 43 30 38

→ Urgence électricité : 09 726 750 38

→ Fuites d'eau sur le réseau d'eau public potable

En journée 8h30-12h et 13h30-17h30

(16h30 le vendredi) : 0 800 500 048

Nuit et week-end : 04 76 98 24 27



Tous les services municipaux : ville-fontaine.fr

Colis gourmands de Noël : pensez à vous inscrire !

La Ville reconduit son opération colis de Noël. Un colis, comprenant des produits du terroir de qualité sera offert aux habitants âgés de 70 ans et plus.

Comment en bénéficier ?

Pour profiter de ce colis, il suffit de s'inscrire avant le 17 octobre. Le formulaire est adressé par voie postale aux personnes qui étaient inscrites l'an dernier. Il peut aussi être retiré à l'accueil du CCAS ou dans les maisons des habitants. Ce formulaire doit être retourné auprès des maisons des habitants George Sand et Romain Rolland aux horaires d'ouverture (fermé le mardi matin) ou au CCAS, lors des

permanences dédiées les mercredis de 8h30 à 12h et les jeudis de 8h30. Une pièce d'identité et un justificatif de domicile seront demandées pour chaque personne concernée. Seuls les dossiers complets seront pris en compte. Les familles n'ont pas à inscrire leurs proches s'ils résident à l'Ehpad l'Eglantine car un colis est automatiquement prévu pour eux. La distribution aura lieu du 9 au 11 décembre à la salle Edmond Vigne.

Plus d'infos

CCAS - 32 bis rue de la Liberté
04 76 28 75 03



10 Oct. **HOURIA les yeux verts** HUMOUR



15 Oct. **LES SAISONS DE ROSEMARIE** par la Cie AJT SPECTACLE JEUNE PUBLIC



16 Oct. **JAMES BAKER + Loren 6** POP



24 Oct. **SKARRA MUCCI X MANUDIGITAL + Lalù** REGGAE / DANCE HALL



06 Nov. **LO'JO + La Fiancée Animale** CHANSON



07 Nov. **DEAD CHIC** BLUES ROCK



SAISON
2026
2025

OCTOBRE > NOVEMBRE



13 Nov. **KENZ** RAP



14 Nov. **MARIE FLORE + Savannah** CHANSON POP
Festival Les Femmes s'en Mêlent

